

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 MARS 2018**

Délibération
n° 2018.03.058

Contrat de Ville :
Programmation des
actions 2018

LE QUINZE MARS DEUX MILLE DIX HUIT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **02 mars 2018**

Secrétaire de séance : Gérard BRUNETEAU

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Mireille BROSSIER, Isabelle ESNAULT

Ont donné pouvoir :

Xavier BONNEFONT à Vincent YOU, Catherine BREARD à Monique CHIRON, Catherine DEBOEVERE à André LANDREAU, Bernard DEVAUTOUR à Marie-Hélène PIERRE, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET à Pascal MONIER, Philippe VERGNAUD à José BOUTTEMY

Suppléant(s) :

Bernard CONTAMINE par Isabelle ESNAULT, Michel GERMANEAU par Mireille BROSSIER

Excusé(s) :

Xavier BONNEFONT, Catherine BREARD, Samuel CAZENAVE, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Dominique PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Philippe VERGNAUD

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 MARS 2018**DELIBERATION
N° 2018.03.058**Rapporteur : Monsieur NEBOUT**CONTRAT DE VILLE : PROGRAMMATION DES ACTIONS 2018**

Vu les orientations du contrat de ville de GrandAngoulême signé le 22 avril 2015 ;

Vu les orientations de l'appel à projets 2018 adoptées par le comité de pilotage le 19 septembre 2017 ;

Vu les inscriptions décidées au budget primitif ;

Le contrat de ville constitue le cadre unique de mise en œuvre de la politique menée en direction des quartiers défavorisés de l'agglomération et de leurs habitants. Il répond aux enjeux de développement solidaire et de cohésion sociale de l'agglomération.

Conclu pour six ans (2015-2020), le contrat de ville est un dispositif multipartenarial qui associe l'État, GrandAngoulême et les communes d'Angoulême, de Soyaux, de La Couronne, le Département et la Région ainsi qu'une large communauté d'acteurs (le Recteur d'Académie, les bailleurs sociaux, la Caisse d'allocations familiales, Pôle Emploi...).

Sur la base des critères de sélection définis par l'Etat (niveaux de revenus et taille du quartier), 5 quartiers ont été retenus pour bénéficier en priorité de l'animation et du développement du contrat de ville. Il s'agit de : Basseau-Grande Garenne, Bel Air-Grand-Font, Ma campagne à Angoulême, le Champ de Manœuvres à Soyaux et L'Etang des Moines à La Couronne.

Le contrat de ville allie les 3 dimensions du développement d'un quartier : économique, urbaine, sociale.

Il convient de décider de la programmation 2018 des actions du contrat de ville de GrandAngoulême comme suit :

Projet	Porteur	Montant	Elus ne prenant pas part au vote
Une saison en emploi (2 500 €) Voyagement vôtre (2 000 €)	CSCS Les Alliers	4 500,00 €	
Mon quartier en mode cube !	Les petits débrouillards	2 000,00 €	
Osons la culture, médiation culturelle	Collectif solidarité Ma Campagne	800,00 €	
Accueil et aide aux victimes	Association France Victimes 16	9 000,00 €	
Point d'accès aux droits (15 000 €) Lutter contre les stéréotypes sexistes (4 000 €)	Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles	19 000,00 €	

Projet	Porteur	Montant	Elus ne prenant pas part au vote
Programme d'animations	Pierre, Mohamed, David et les autres	3 000,00 €	
Médiation sociale	OMEGA	250 000,00 €*	Joël GUITTON, Zahra SEMANE
Centre Information Jeunesse	Jeunes Initiatives GrandAngoulême	6 100,00 €	
TOTAL		294 400 €	

* il est précisé que l'attribution de la subvention à OMEGA au titre de la Médiation sociale fera l'objet d'une convention actuellement en cours de réalisation qui sera présentée au vote lors du prochain conseil communautaire.

Considérant que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées, Joël GUITTON et Zahra SEMANE ne prennent pas part au débat et au vote.

Vu l'avis favorable de la commission finances et responsabilités sociétales du 8 mars 2018,

Je vous propose :

D'APPROUVER la programmation des actions 2018 du contrat de ville telles que détaillées ci-dessus pour un montant total de 294 400 €.

DE PRECISER que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2018.

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou toute personne dûment habilitée, à signer tous les documents et actes juridiques se rapportant à ces projets.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 23 mars 2018	<u>Affiché le :</u> 26 mars 2018